



FICHE D'INSCRIPTION DELF A1-A2 – SESSION DU 06 octobre 2026

FERMETURE DES INSCRIPTIONS LE 25/09/2026 AU MATIN

Les inscriptions se font sur place de 9h à 18h ou par mail à contact@leclubdeslangues.com ou par courrier, en renvoyant le formulaire ci-joint dûment complété ainsi que les documents demandés à l'adresse suivante :

**LE CLUB DES LANGUES
12 RUE DE L'INDUSTRIE
64600 ANGLET**

Comment s'inscrire :

- 1-Complétez ce formulaire
- 2-Joignez **une copie de votre pièce d'identité (recto / verso)**
- 3-Le **règlement** de votre inscription, par chèque libellé à l'ordre de « Le Club des Langues », par carte bancaire, virement ou espèces.

Plus d'informations sur le site du FEI :

<https://www.france-education-international.fr/diplome/delf-tout-public?langue=fr>

VEUILLEZ COMPLETER LE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Ville de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

Nationalité 2 :

Langue maternelle :

Tél : ☎

Courriel / email :@.....

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_|_|_| Ville :

Handicap : Aucun - Auditif - Visuel - Autre

Niveau présenté :

A1 A2

TARIF PASSAGE DELF : 180€

Toute inscription entraîne l'engagement du candidat à se présenter à la session. Les droits d'inscription aux examens **ne sont pas remboursables**, sauf certaines conditions. Un justificatif administratif sera alors nécessaire. Les heures de convocation doivent être respectées sous peine d'invalidation de votre examen.

Si vous n'avez pas reçu votre convocation **une** semaine avant la date de l'examen, merci de prendre contact avec le secrétariat du Club des Langues au 05.59.08.67.74 ou contact@leclubdeslangues.com.

Je certifie avoir pris connaissance des modalités d'inscription et déclare les accepter.

Date : Lieu :

Signature :

Cadre réservé au Club des Langues

Facture n°

Paiement effectué le :

Chèque CB Virement Espèces

Numéro de chèque :

Banque :

Convocation envoyée le __/__/2026